

Compte rendu du CSA-LOCAL et CSA- FORMATION SPÉCIALISÉE du 4 juillet 2023 .

Ce mardi 4 juillet 2023, la CFTC 92 dans le cadre de l'alliance avec la CFDT, a participé au CSA-Local puis au CSA- Formation Spécialisée.

1 - Contexte particulier des dégradations urbaines :

Dès le début du conseil, la Directrice Départementale des Finances Publiques, a tenu de nouveau, à assurer son soutien aux agents concernés par les dégradations, dans ce contexte de violences urbaines.

En effet, les sites du Service de Gestion Comptable de Nanterre (dans la nuit du mardi 27 juin) puis de Tivoli (dans la nuit de jeudi 29 juin), sont dans l'incapacité d'accueillir tant le personnel que les usagers. A minima, ces sites ne rouvriraient pas avant le mois de septembre.

Le SGC Nanterre comptant une trentaine d'agents, ces derniers seront, selon les desiderata ou les nécessités de service, au Centre Administratif Départemental, en télétravail, ou en autorisation d'absence.

Le site de Tivoli recense, lui, plus de deux cents agents, désormais en télétravail ou en autorisation d'absence en attendant une solution en présentiel.

2 - Le CSA Local :

L'ordre du jour portait sur les restructurations dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité en 2024.

- le SIP de Courbevoie et celui de Suresnes feront l'objet d'une fusion qui sera juridiquement effective au 1^{er} janvier 2024. Le site sera situé 12 rue Merlin de Thionville, adresse actuelle du CFIP de Suresnes ;
- le SIE de Suresnes et celui de Courbevoie fusionneront également au 1^{er} janvier 2024, mais au 7 rue Auguste Beau adresse actuelle du CFIP de Courbevoie.

Qu'en sera-t-il de l'accueil des usagers du SIP résidant à Courbevoie sitôt la bascule à Suresnes?

Le SGC Courbevoie pourra être amené à traiter les questions de 1^{er} niveau, les questions complexes relevant du SIP directement.

De plus il sera aussi testé de la visioconférence pour les usagers.

L'alliance CFDT-CFTC a voté contre ces projets de restructuration, ainsi que les autres organisations syndicales.

Points divers abordés :

Concours : Afin de réduire le risque de perte de copies, pour certaines épreuves (inspecteur principal et contrôleur externe) les copies seront scannées puis transmises aux correcteurs en format dématérialisé.

GMBI : Le Service Départemental des Impôts Fonciers croule sous les demandes de e-contact concernant le nouveau service Gérer Mes Biens Immobiliers.

A ce jour 14 000 e-contacts sont à traiter dont 74 % datent d'au moins une semaine.

3 – Le CSA Formation Spécialisée :

Cette instance a notamment permis de recenser les différents besoins des agents. Il peut s'agir de difficultés morales, médicales, professionnelles, matérielles, etc.

La CFTC 92 a adressé un mail aux agents du département afin de recenser leurs requêtes dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie au travail. Les retours ont été nombreux.

Exceptions faites pour les demandes concernant les sites de Tivoli et le SGC Nanterre pour les motifs indiqués en début de courrier, toutes les demandes effectuées auprès de la CFTC 92 ont été portées et défendues !

Nous tenons de nouveau à vous remercier pour votre implication.

La CFTC 92 demeure à vos côtés et reste vigilante à ce que les agents travaillent dans de bonnes conditions, aussi bien humaines que matérielles.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr